



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 08  
Date de convocation : 05/11/2018

**Séance du 19 novembre 2018**

**Sous la présidence de Monsieur Michel WITTMANN - Maire**

Membres présents :

GIES R - BOUR D - HUBER-MARCHAL P - CABAILLOT D - KOCH D -  
BECKER MJ - SCHLERNITZAUER C.

*Monsieur GIO Stéphane a donné procuration à Monsieur GIES Raymond  
Monsieur GIRARD Didier a donné procuration à Monsieur BOUR Denis*

Absent excusé : CHRISTOPH JP

Secrétaire de séance : Madame BECKER Marie-Jeanne.

**N° 2018D1911 - 01**

**Objet : Décision modificative de crédits n°1/2018**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget 2018 Commune M14 :

Compte 1323/144	35 000.00 €
Compte 1341/144	62 231.00 €
<b>Compte 1641/ONA</b>	<b>- 97 231.00 €</b>

**N° 2018D1911 - 02**

**Objet : Révision des loyers communaux.**

Le Maire rappelle aux Conseillers que les loyers des bâtiments communaux sont susceptibles d'être révisés chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de réviser le loyer du logement situé au-dessus de la bibliothèque, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018 :

210.00 € x 128.45/126.46                      soit                      213.30 €

- décide de ne pas augmenter les autres loyers.
- autorise le Maire à émettre les titres de recettes correspondants.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 2018D1911 - 03**

**Objet : Aide financière école primaire.**

Monsieur le Maire donne lecture aux Conseillers de la demande d'aide financière faite par Madame la Directrice de l'école primaire, pour le financement d'un séjour à Verdun au printemps prochain.

Le nombre total des élèves domiciliés dans la commune est de 8.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de participer à hauteur de 55 € par élève soit un montant total de 440.00 € ,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019 compte 6574,
- autorise le Maire à effectuer le mandatement.

**N° 2018D1911 - 04**

**Objet : Durée d'amortissements**

Faisant suite à une demande des services de la Trésorerie, le Maire demande aux Conseillers de valider la durée des amortissements des biens du service eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les durées suivantes :

- |  |        |
|--|--------|
| ❖ Réseau eau potable                               | 50 ans |
| ❖ Installations matériels et outillages techniques | 10 ans |
| ❖ Logiciels  | 5 ans  |

**N° 2018D1911 - 05**

**Objet : Protocole « participation citoyenne »**

Dans le cadre du dispositif « participation citoyenne » et après présentation de celui-ci par les services de la Gendarmerie de Proximité de Dabo-Phalsbourg :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion à ce dispositif,
- autorise le Maire à signer la convention jointe.